

Commune de Genestelle - Conseil Municipal vendredi 15 avril 2016

Présent(e)s : Robert Thiolliere, Rémy Tastevin, Patrice Duplan, Marlène Hager, Christel Berthod, Alain Riffard.

Absents : Pierrot Aymard (procuration à Christel Berthod), Michel Bernard (excusé), Laurence Roux, Mathieu Sautel, Sébastien Pavé.

- **Approbation du Compte Rendu du Conseil du 18 mars 2016 :** Il est fait la remarque que les chiffres des impayés n'apparaissent pas sur les comptes. Le maire précise que les impayés appelés « état des restes » sont recouvrables par la trésorerie et communiqués à la commune sur sa demande. Pour avoir une idée des retards de paiement importants, il y a lieu de les séparer des factures récentes. Le maire propose à Christel Berthod de faire ce travail pour un prochain Conseil, tout en respectant la confidentialité des données transmises.
- **Budget Général de la Commune :** Le maire présente la synthèse du budget 2016 ainsi qu'un détail des opérations d'investissements engagées. Il est proposé de ne pas modifier les taux de taxes soit 8,72% pour la taxe d'habitation, 11,60% pour le foncier bâti, 86,49 % pour le foncier non bâti, ce qui conduit à une recette de 66779 €. (+ 923 € par rapport à 2015). Les dotations de l'État (DGF+DSR+DNP) s'élèvent à 97316 € (- 475 € par rapport à 2015). Le budget de fonctionnement s'équilibre à 293 940 € avec un excédent de 42324 €. Cet excédent budgétaire ainsi que le résultat de fonctionnement 2015 de 43276 € et l'excédent du compte investissement 2015 de 69476 € alimentent la section d'investissement qui, avec les prévisions de dotations et subventions d'équipement, s'équilibre à 205921 €. Les dépenses d'investissement budgétées sont évaluées à 85811 € pour 2016 avec un excédent de 120110 € pour le financement de la suite des opérations engagés. Le budget 2016 est approuvé.
- **Budget du Service Eau et Assainissement :** Le maire présente la synthèse du budget 2016 ainsi qu'un détail des opérations d'investissements engagées et une proposition pour les tarifs de l'eau et de l'assainissement. Afin que les tarifs eau et assainissement soient au plus près des coûts réels, il est proposé que le temps passé pour le service de l'eau - assainissement par le personnel communal (coût estimé à 2940 € pour 2016) soit affecté à ce budget. Nous devons aussi définir un tarif assainissement unique pour Genestelle village et Bise qui permette d'équilibrer l'opération d'assainissement de Bise. Pour cela, il est proposé les tarifs suivants (il n'y a pas de compteur d'eau à Bise, et le tarif assainissement sera compté pour 120 m3 soit 110 €) :

Eau			Assainissement		
€ forfait	€ par m3	€ pour 120 m3	€ forfait	€ par m3	€ pour 120 m3
96,00 €	1,00 €	216,00 €	44,00 €	0,55 €	110,00 €

Il faut ajouter les redevances perçues et reversées à l'Agence de l'Eau : 0,29 €/m3 (eau seule) ou 0,45 €/m3 (eau + assainissement). A titre d'information, le prix du m3 pour eau + assainissement + redevances agence de l'eau, base 120 m3 est : Genestelle : 3,18 € Antraigues : 4,62 € SEBA : 5,80 €.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 33116 € avec un excédent de 3572 €. Cet excédent budgétaire ainsi que le résultat de fonctionnement 2015 de 3443 € et l'excédent du compte investissement 2015 de 97550 € alimentent la section d'investissement qui, avec les prévisions de dotations et subventions d'équipement, s'équilibre à 235758 €. Les dépenses d'investissement budgétées sont évaluées à 202299 € pour 2016 avec un excédent de 33459 € pour le financement de la suite des opérations engagés. A noter que ce budget comporte en recettes et dépenses d'investissement l'opération de renouvellement des conduites d'eau potable pour le compte de l'ASA de Bise pour un montant de 36720€ pour 2016. Les tarifs et le budget 2016 sont approuvés (5 pour et 2 abstentions).

Le Conseil confirme et décide les tarifs suivants :

Participation Raccordement Eau	Mise en service Eau (ouverture compteur)	Participation Raccordement Assainissement
1 000,00 €	55,00 €	1 500,00 €

- **Loyers des logements communaux, tarifs de location salles :** Les loyers sont réévalués conformément à l'Indice du Coût de la Construction. Les tarifs de location des salles communales sont maintenus :

	Village 1 jour ou week-end	Bise 1 journée	Bise week-end
Associations de la commune	gratuit	gratuit	gratuit
Associations du canton	Gratuit 1 jour/an	Gratuit 1 jour/an	
Habitants de la commune	55 €	85 €	125 €
Habitants, Associations hors commune	75 €	115 €	175 €
Pour tous : caution 300 €, assurance RC et :	Forfait chauffage 25 €	Consommation EDF	

- **CCAS** : Lors d'une précédente réunion du Conseil, il avait été décidé de reposer la question du maintien du CCAS avec son budget spécifique, ou de sa suppression, le Conseil assurant directement cette compétence et le budget du CCAS étant transféré à celui de la commune. Le maire justifie cette suppression par une économie de formalités inutiles, sans que cela entrave les actions menées jusqu'alors par le CCAS. Il proposera aux membres actuels du CCAS de poursuivre leurs actions dans le cadre d'un Comité Consultatif. La proposition de suppression est approuvée.
- **Activité Mobil'sports des séniors et participation financière** : l'Association Départementale du Sport en Milieu rural (ADSMR) qui organise les activités Mobil'sport lors des activités périscolaires et auprès des séniors à Bise ne peut encaisser de participation financière individuelle. Le Conseil donne son accord pour que la Commune émette des titres de recette auprès des participants individuels aux activités Mobil'sport. La recette doit couvrir le coût complémentaire pour l'activité adulte de 40 € par séance.
- **Intervention Ardèche Musique et Danse à l'école de St Joseph des Bancs** : Après l'intervention à l'école de Genestelle, c'est maintenant au tour de l'école de St Joseph des bancs de bénéficier de 15 séances d'une heure. Le coût restant à charge des 2 communes du RPI est de 562,80 €. Le Conseil donne son accord pour signer la convention.
- **Heures complémentaires et indemnités kilométriques des agents communaux** : Le Conseil donne son accord pour le paiement des heures complémentaires et des indemnités kilométriques qui doivent être limitées au impératifs de service.
- **Participation financière au SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Une participation est demandée aux communes non membres du syndicat Ardèche Claire dans le cadre d'une convention. Le Conseil donne son accord.
- **Questions diverses** :
 - *Assainissement Bise* : accord subvention Agence de l'eau 30%+20% pour la station, 30 % pour les réseaux ; attente réponse DETR.
 - *Étude d'aménagement espaces publics et d'intégration paysagère de futurs bâtiments* : le CAUE devrait présenter courant mai le programme destiné à la consultation.
 - *Schéma directeur AEP Genestelle* : validation des plans en cours
 - *SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays d'Ardèche Méridionale* : première phase diagnostic en cours ; l'information et la participation des habitants est demandée : voir le site internet : <http://www.pays-ardeche-meridionale.net/le-scot/le-scot-de-lardeche-meridionale/>
 - *PNR des monts d'Ardèche*: réélection de Lorraine CHENOT présidente lors du dernier comité syndical suite aux nouveaux délégués de la nouvelle Région.
 - *CCPAV : projet pôle pleine nature et GR de pays hautes Cévennes d'Ardèche* : une étude est en cours pour candidater à un appel à projet « pôle de pleine nature » : la commune demande que le site de Craux soit pleinement intégré à ce projet. Par ailleurs, le projet est lancé de relancer le GR de pays par l'installation de 2 aires de bivouac dont une sur la commune au champ de Mars.
 - *Lundis de bienvenue à Craux* : Accord de la commune pour la poursuite de cette manifestation cet été.
 - *Info routes* : rappel des manifs auto les 16 et 22 avril et la déviation par le col de Genestelle suite à la route barrée à l'entrée de Vals les Bains les 16 et 18 avril de 8h à 12h .
 - *Réunion publique le vendredi 20 mai 18h* suivie du verre de l'amitié à la salle de Bise.

Pièces jointes : Synthèses budgets 2016